

Interpellation au sens de l'art. 66 du Règlement du Conseil communal 2023

Quel soutien de notre commune pour un plan «Grand Froid» ?

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Mesdames les Municipales et Messieurs les Municipaux,
Chères et chers collègues,

La semaine dernière, les Municipalités de Lausanne et d'Yverdon ont annoncé, par le biais des médias, la mise en œuvre de leur plan « Grand Froid » qui a pour vocation de permettre aux sans-abris de trouver refuge au chaud durant l'hiver. Mais rien n'a été annoncé pour notre région. Pourquoi ? Les services sociaux ont reçu pour instruction d'orienter les sans-abris auprès des refuges mis en place par Lausanne et Yverdon, engendrant pour ces personnes, très précarisées, un trajet parfois coûteux, tout en contribuant à la saturation d'un dispositif déjà sur-sollicité.

Jusqu'à l'année dernière, Vevey avait elle aussi son hébergement pour les sans-abris : le Hublot, géré par Caritas, qui proposait un hébergement au chaud à toute personne vivant à la rue. Il avait une capacité d'environ 20 personnes, dont des places réservées aux femmes. Il a malheureusement dû fermer pour diverses raisons. La Municipalité de Vevey a alors mis à disposition de Caritas l'abri de protection civile du Panorama, avant de pouvoir disposer de locaux loués provisoirement à Nestlé. Or, cette location était temporaire, et Nestlé a récupéré ses locaux début 2025. Depuis, plus rien n'existe dans la région pour accueillir les plus précaires. L'abri de protection civile du Panorama n'est plus disponible, et Caritas ne trouve rien pour offrir cet hébergement pourtant vital à un certain nombre de personnes démunies qui vivent dans notre région.

Ainsi, à ce jour, les services sociaux n'ont rien à proposer aux personnes sans-abris, malgré l'hiver qui vient et le froid vif qui s'est installé. Nous craignons que des personnes ne soient atteintes dans leur santé, voire décèdent, faute d'infrastructure pour les accueillir.

En quoi sommes-nous touchés à Blonay-St-Légier alors que cela concerne Vevey ? En fait, bien que gérée toutes ces années par la Commune de Vevey, cette prestation est offerte aux habitantes et habitants de toute la Riviera. Et comme l'abri de la protection civile du Panorama n'est plus disponible, la question d'une coordination régionale se pose, car elle seule permettrait de trouver un autre lieu dans notre région. Caritas pourrait le gérer, puisqu'elle en a la compétence et le personnel : elle a juste besoin de locaux.

Aussi, nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

- quelles sont les démarches déjà entamées par les communes de la Riviera afin de trouver une solution à cette problématique ?
- comment notre Municipalité pourraient-elle initier, en concertation avec les autres communes de la région et via la Conférence des syndicats de la Riviera, la recherche urgente de nouveaux locaux pour l'accueil des sans-abris au seuil de l'hiver ?

- comment pourrait-elle interpeler le Service des affaires intercommunales de la Riviera, interface publique au service de notre région, afin de renouer la collaboration avec l'Association Caritas ?

Le temps presse et nous serions reconnaissants à la Municipalité d'apporter une réponse à cette interpellation très rapidement.

Blonay – St-Légier, le 25 novembre 2025

Mirta Olgati Pelet et les co-signataires

Signature de conseillères et conseillers qui appuient l'interpellation (au moins 5)

Nom	Prénom	Signature
SALANON	ALAIN	
FILIPPON	Yves	
Gullo	Marisa	
HERPPE	Catherine	
Maurer	Thomasina	
SINGARELLA	GIUSEPPE	
MEYER	CATHERINE	
Christen	Anaë	
Ingold	Rolf	
Kyma	Sara	
Chaslat	Christi	
Bellier	Louis	
Rottet	Fabienne	
Schwab	Chloé	